

LYS ROUGE

Lys Rouge N° 20 - septembre 1984 - commission paritaire : 62187 - prix : 10 F



**SYNTHESE : CONNAISSEZ-VOUS
LES ROYALISTES D'AUJOURD'HUI ?**

ISSN 0150 - 4428

LYS ROUGE N°20 - SEPTEMBRE 1984

1984, année relais, pas d'actions d'envergure pour notre mouvement, mais préparation, réorganisation, mise en place... Et ce sont les munitions dont nous allons avoir besoin très bientôt que nous nous employons à réunir.

Ce numéro du «Lys Rouge» connaîtra dans les prochains mois une diffusion de plusieurs milliers d'exemplaires. Aux abonnés du «Lys Rouge», grâce à qui la composition et les premiers frais d'impression sont couverts, s'ajouteront les nombreux demandeurs de documentation réagissant après le numéro «spécial vacances» de «Royaliste», les clients librairie, les sympathisants touchés directement par nos militants, notamment dans les nouvelles unités lancées récemment lors de la vaste tournée dans les provinces de Bertrand Renouvin.

Il ne s'agit pas ici d'un texte profondément original ni d'un essai difficile, mais d'une synthèse des idées de la N.A.R. aujourd'hui. Les lecteurs de la «Révolution tranquille», les abonnés de notre bi-mensuel y reconnaîtront nos analyses habituelles, présentées avec le maximum de simplicité pour le public le plus large possible. Nous vous demandons de vous associer à cette opération de vulgarisation de nos thèses. Elle vise à créer un public plus réceptif, plus enclins à partager nos débats, parce qu'en comprenant mieux les enjeux. Avant la fin 1984 une autre brochure - «Monarchie et Démocratie» - rédigée par Bertrand Renouvin, complètera cet effort de synthèse tout en apportant un certain nombre d'idées neuves, permettant de discuter et de convaincre... Nous avons également en préparation pour début 1985 une brochure «Monarchie et Politique étrangère» écrite dans le même souci de formation et d'unification théorique, pour marquer l'étape et repartir sur des bases doctrinales accessibles à tous.

Le débat interne ne doit pas être freiné par cet effort de «structuration idéologique», bien au contraire. Entre les brochures à large diffusion, paraîtront, si vous le désirez, des numéros de libres débats et d'essais divers comme les abonnés du «Lys Rouge» ont l'habitude de lire.

L.R.

BULLETIN D'ABONNEMENT/RÉABONNEMENT

NOM/Prénom :

Adresse :

s'abonne au «Lys Rouge» et verse pour cela (soutien 60 F), (normal : 40 F) pour 4 numéros ou brochures. Règlement à l'ordre de «Royaliste» CCP 18 104 06 N Paris.



Henri, comte de Paris

AVERTISSEMENT

Le temps qui passe modifie la forme des questions. Au début de notre aventure - nous revendiquons le mot - beaucoup nous demandaient, sur le ton de l'incrédulité, comment nous pouvions encore être royalistes. Pensez donc ! En plein vingtième siècle... Après tant de révolutions politiques... A l'heure de l'électronique et du «programme commun»... «Royalisme» évoquait alors des pensées nostalgiques et des attitudes réactionnaires. Nous ne pouvions, assurément, que nous situer dans une droite très extrême...

Puis, très vite, le ton a changé. Nous ne disions pas ce que l'on attendait, nous n'agissions pas comme on l'avait prévu, nous ne votions même pas selon les réflexes qui nous étaient attribués. Où étions-nous ? On parla de démagogie, de «gauchisme», et certains nous situèrent résolument «à gauche» après notre vote de Mai 1981. Cela ne nous empêcha pas de poursuivre notre chemin, en déconcertant au passage les amateurs de classifications.

Restent deux autres questions, infiniment plus sérieuses. D'abord, quel est le contenu de ce royalisme ou, en d'autres termes, *quel est son projet ?* Ce qui fait naître une interrogation très pratique : *ce projet est-il réalisable, et à quelles conditions ?*

Le texte qu'on va lire apporte un commencement de réponse. Commencement en effet, car il demande à être prolongé par d'autres lectures. Quant à la réponse, on verra qu'elle ne ressemble en rien à celles - automatiques ou trop faciles pour être honnêtes - des idéologies politiques et des programmes électoraux. Les royalistes se proposent de poser une vraie question. Mais c'est à l'ensemble des Français qu'il appartient d'y répondre.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il importe de faire quelques mises au point. Malgré les analyses honnêtes d'une grande partie de la presse, malgré les livres d'histoire récents, qui commencent à faire une analyse plus exacte de l'idée royaliste en France, subsistent encore quelques images fausses, et un certain nombre d'idées reçues héritées de circonstances historiques encore présentes à la mémoire de beaucoup.

LE PASSÉ OU L'AVENIR ?

Longtemps, il est vrai, le royalisme évoqua des souvenirs poussiéreux ou, pour les plus indulgents, le charme fané des chères vieilles choses. Châteaux et dentelles, noblesse et bergères Louis XV. On imaginait volontiers que les royalistes n'étaient guère différents de ce qu'ils étaient censés regretter. Un partisan de la monarchie ne pouvait être qu'une personne dotée d'une particule, un amoureux du bon vieux temps penché sur des grimoires, ou un jeune homme romantique. Ajoutons, pour faire bonne mesure, un clérical partisan, comme il se doit, du «trône et de l'autel» et nous obtiendrons le portrait-robot du royaliste. Précisons très vite que cette caricature n'a jamais correspondu qu'à une infime partie de la réalité. Pendant la Révolution française (souvenons-nous de l'insurrection vendéenne et de tant d'autres provinces) mais aussi pendant le 19^{ème} siècle et toute une partie du 20^{ème}, existait un royalisme populaire - de paysans, d'ouvriers, d'employés - qui était loin d'être archaïque.

Ceux qui se souviennent de l'histoire de la 3^{ème} République savent que le mouvement monarchiste était une force politique et intellectuelle, qui marqua l'époque et forma des dizaines d'hommes politiques importants. **L'Action française** disposait d'un journal quotidien, de dizaines de milliers de militants, et devait une part essentielle de son audience à son chef Charles Maurras, doctinaire politique d'une incontestable envergure.

Ce grand succès eut aussi son envers, que les royalistes mirent tellement de temps à reconnaître que le débat, entre eux, n'est pas tout à fait clos. D'une part, des disciples à l'esprit beaucoup plus étroit que celui de leur maître transformèrent une très riche pensée en une doctrine étriquée, abstraite dans sa théorie et ouvertement conservatrice dans sa pratique. Mais il est vrai, d'autre part, que la pensée maurrassienne leur ouvrait un chemin trop facile : par souci de démonstration rationnelle («la monarchie se démontre comme un théorème») elle risquait d'enfermer l'idée monarchique dans un cadre trop rigide. Par son antidémocratisme forcené, elle ne permettrait pas de comprendre l'idée de légitimité. Par ses exclusives doctrinales, elle condamnait le

royalisme à l'isolement. Ces erreurs fondamentales, les vicissitudes de l'histoire et de nombreuses fautes stratégiques conduisirent l'Action française à l'échec et provoquèrent le déclin du royalisme populaire. Séparée du mouvement ouvrier après 1918, condamnée par l'Eglise en 1926, se laissant aller à des attitudes de guerre civile au moment du Front populaire, désavouée par le chef de la Maison de France et par son fils le comte de Paris, professant un antisémitisme virulent, l'Action française se rallia au Maréchal Pétain après la défaite et son histoire se termina par la condamnation de Charles Maurras devant les tribunaux de la Libération et par l'interdiction de son journal.

Tel est le passé, évidemment plus complexe que ce bref résumé. Il faudrait dire l'effort du comte de Paris pour redonner à l'idée royaliste sa signification profonde, la participation de nombreux royalistes à la Résistance, la permanence d'une fidélité créatrice qui donna naissance, en 1971, à notre mouvement.

Celui-ci commença par s'appeler **«Nouvelle Action Française»**. C'est dire combien il soulignait sa dette à l'égard du royalisme maurrassien, dont il voulait retrouver les principes premiers. L'un de ceux-ci disait que la véritable tradition était critique. La critique fut donc faite, les distances prises, et les querelles enterrées. Il ne s'agissait pas, pour les royalistes des années soixante-dix, de défendre un combat passé, mais de penser le présent et de préparer l'avenir. Sans renier ses origines, mais par souci de liberté et pour mieux affirmer l'essentiel de son projet, la «Nouvelle Action Française» devint, sans drame, la «Nouvelle Action Royaliste».

A DROITE, OU A GAUCHE ?

Avoir la «passion du présent». Préparer l'avenir en «imaginant autre chose» que ce qui existait. Tel était notre volonté, lors de notre fondation. Cette passion, nous l'avons effectivement vécue et nous la vivons encore. Cette volonté d'imagination, nous l'avons exprimée de cent manières et d'abord en sortant des clivages politiques ordinaires. Non par démagogie, comme on l'a dit parfois, non par goût de l'originalité ou du paradoxe, mais pour rester cohérents avec nous-mêmes. Cela ne manqua pas de déconcerter ceux qui pensaient selon les catégories ordinaires.

Traditionnellement, le royalisme était classé à l'extrême-droite. Pourtant, dès notre fondation, nous engagions le dialogue avec le gauchisme dont la critique du système industriel rejoignait la nôtre. On décida alors que nous étions des «mao-maurrassiens». Mais nous ne cessons de dénoncer, avant la «nouvelle philosophie» le caractère totalitaire du marxisme et l'illusion lyrique de la «révolution culturelle» chinoise. Notre journal fut d'ailleurs le premier à rendre compte de «L'Archipel du Goulag» alors qu'il n'était pas

encore traduit. Des anticommunistes, donc ? Pas au sens ordinaire puisque, au grand scandale de la droite, nous affirmions que les communistes étaient des Français comme les autres tout en annonçant le déclin irrémédiable de leur parti. Une droite habilement camouflée ? Le refus de tout désistement en faveur de M. Giscard d'Estaing en 1974 et notre opposition constante à sa politique pendant son septennat mit définitivement les choses au point. La logique du capitalisme libéral, le système des multinationales, la domination de l'argent-roi allaient trop évidemment à l'encontre de notre projet. Quant à l'extrême-droite, les choses étaient plus claires depuis notre campagne contre les théories «biologiques» de la «Nouvelle droite»...

Certains crurent trouver la bonne étiquette en nous désignant comme gaullistes. Assurément, nous reconnaissons le caractère décisif de la révolution institutionnelle réalisée par le général de Gaulle en 1958 ainsi que l'immense portée de sa politique étrangère, et nous partageons avec les gaullistes le même souci de l'indépendance nationale. Mais la publication des «Mémoires» du comte de Paris a donné la signification exacte de ces concordances : un partisan de la monarchie se reconnaît volontiers dans la tradition gaullienne parce que celle-ci était profondément monarchique d'intention. Ce ne sont pas les royalistes qui sont gaullistes, mais les gaullistes qui doivent être royalistes s'ils veulent demeurer logiques avec eux-mêmes.

Reste le socialisme. Serions-nous des «royalistes de gauche» comme on l'a dit depuis notre appel de 1981 en faveur de François Mitterrand ? Non, car ce choix n'impliquait aucun engagement inconditionnel comme la suite des événements l'a montré. Non, car cette décision n'impliquait aucune allégeance à l'égard du Parti Socialiste, pour lequel la Nouvelle Action Royaliste n'a appelé à voter ni aux élections législatives de juin 1981, ni aux municipales de mars 1983. Simplement, nous estimions nécessaire de soutenir un candidat qui avait le souci de la justice sociale et l'intention de transformer les structures administratives et économiques de notre pays et qui a révélé, depuis, son sens de l'Etat et sa volonté de défendre l'indépendance nationale. Cette affirmation tranquille ne nous a en aucune façon privés de notre liberté critique, et ne nous fait en rien participer à la «guerre civile froide» qui déchire une fois de plus notre pays. **Comme par le passé, la Nouvelle Action Royaliste se situe en dehors des catégories politiciennes.**

Mais la cohérence de ces choix, mais leur rapport avec le projet royaliste ? Tout s'éclaire dès lors que l'on conçoit l'idée royaliste, non comme une affirmation dogmatique, non comme la résultante d'intérêts sociologiques, mais comme le **moyen**, proposé à tous les Français, de répondre à leurs exigences communes d'unité, de justice et de liberté.

C'est cette triple exigence qui inspire les choix de la Nouvelle Action Royaliste :

— Le souci de l'unité exclut toute attitude de guerre civile. Il interdit aux royalistes de confondre leur attitude politique avec le désir de revanche des uns - ceux de l'opposition - et avec la volonté de puissance des autres : ceux de la «majorité» toute provisoire. Mais cela n'empêche pas les accords partiels, les alliances conjoncturelles, avec tel parti, avec telle fraction de celui-ci, dès lors qu'ils se rapprochent de l'intérêt commun. C'est donc sans aucune contradiction que la Nouvelle Action Royaliste peut apporter son soutien à des partis très divers, selon la nature de la question qui est posée.

— Le souci de la justice sociale aboutit à la contestation de tout système économique fondé sur l'aliénation et l'exploitation de l'homme : aussi bien le capitalisme libéral que le collectivisme des pays de l'Est, inscrits tous deux dans la logique d'un système industriel qui réduit les peuples, les hommes et les choses à sa propre mesure. La contestation du giscardisme et de l'impérialisme américain trouve là sa raison profonde.

— Le souci de la liberté contient la condamnation des totalitarismes. La critique des systèmes marxistes, de l'impérialisme et de la partitocratie qui les résume, de la terreur par laquelle ils se maintiennent, ne pouvait manquer d'être faite par les royalistes. C'est le même souci qui leur fait rejeter toute conception fasciste et raciste du monde et de l'homme, et bien entendu toute attitude antisémite.

Face aux menaces impérialistes et totalitaires, la réalité nationale apparaît aux royalistes comme la meilleure garantie - tant pour la liberté physique des personnes que pour l'autonomie de la société. Sans céder aux excès nationalistes ni aux passions xénophobes, la Nouvelle Action Royaliste défend le droit à l'existence d'une communauté nationale ouverte sur le monde, accueillante pour les étrangers, mais qui refuse de se soumettre à la loi d'un empire ou de se diluer dans un ensemble flou. C'est pourquoi la Nouvelle Action Royaliste a souvent exprimé sa méfiance à l'égard des rêveries euro-péistes et des tentations atlantistes qui saisissent, de temps à autres, les divers partis.

UNE SECTE OU UN PARTI ?

Parce qu'elle refuse de se donner un dogme politique, parce qu'elle affirme, pour elle-même et pour les autres, la nécessité d'une réflexion libre - qui ne s'inscrit ni dans les catégories de droite et de gauche, ni dans les camps idéologiques - la Nouvelle Action Royaliste est tout le contraire d'une secte.

Parce qu'elle dénie à toute organisation particulière, quelle qu'elle soit, le droit de monopoliser la parole et de confisquer l'Etat, parce qu'elle a toujours

affirmé que l'instauration de la monarchie entraînerait obligatoirement sa disparition (le royalisme n'existe pas en tant que tel dans les pays monarchiques) la Nouvelle Action Royaliste ne saurait être considérée comme un parti. Elle se définit et se comporte comme un **mouvement politique**, dont l'objectif est de sensibiliser l'opinion à un projet.

LE PROJET ROYALISTE

Dès les premières lignes de ce texte, nous parlions d'**aventure**. Puis nous avons employé les termes de **mouvement** et de **projet**. Cela signifie que, sans négliger le rôle de la mémoire, sans nier les enseignements du passé, nous voulons aller de l'avant, que nous entendons **projeter** l'idée qui nous rassemble, la développer et l'affiner sans cesse afin qu'elle devienne réalité. Une telle volonté rend inutile et même nuisible la fabrication d'un programme et la construction d'une idéologie.

PROGRAMME ET IDÉOLOGIE

Par nature, un programme ne peut résister ni à l'épreuve des faits, ni à celle du temps. Fabriqué pour des besoins immédiats (campagne électorale, séduction de certaines catégories sociales), il est trop vaste pour être réaliste (on accumule les «priorités») trop généreux pour être honnête. Mais surtout, il a l'inconvénient d'arrêter le cours des choses, de donner «force de loi» à de simples recettes, ou à des propositions qui ont toutes chances de se révéler dépassées lorsque le programme devra entrer en application. Chacun peut constater que les promesses des candidats sont rarement tenues, que les méthodes proposées sont appliquées autrement, que même les grands principes sont souvent abandonnés. Ni la franchise, ni la bonne volonté des hommes politiques ne sont en cause : c'est le mouvement même de la société qui se charge de modifier les données des problèmes.

Pour toutes ces raisons, et parce que son ambition n'est pas de devenir un parti dominant, la Nouvelle Action Royaliste se garde de faire des promesses et de publier des catalogues de propositions. Cela peut paraître décevant. Mais cette rigueur est la condition d'une réflexion souple, d'une pensée toujours en éveil, alors que le programme donne au parti qui le publie la sécurité illusoire d'avoir tout pensé et tout prévu. Avec le «programme commun», la gauche a connu cette sensation de sécurité, et l'engourdissement qui en est résulté. Le réveil, on le sait, a été rude...

L'idéologie aussi est rassurante. Elle donne à celui qui adhère à un système général d'interprétation du monde l'impression exaltante de tout comprendre, de tout savoir, de tout prévoir. C'est pour cela que le marxisme a tant séduit les intellectuels. Mais nous avons pu mesurer le danger d'un tel engouement.

La réduction de l'homme à l'état de concept conduit à sa mutilation réelle, voire à sa destruction, et l'espérance d'un paradis sur terre finit toujours par justifier les pires atrocités. Quant aux militants, ils ne sont que les instruments d'un parti qui, fasciste ou communiste, a toujours raison... Il y a bien sûr des idéologies moins dangereuses. Il n'en demeure pas moins qu'elles ont toujours donné une lecture appauvrissante de la réalité humaine et sociale, qu'elles conduisent toujours leurs adhérents à des attitudes sectaires. Pour éviter ces dangers, qui menacent toute pensée politique, la Nouvelle Action Royaliste a toujours refusé de constituer une idéologie, de s'enfermer dans un système de pensée, et de contraindre ses adhérents à s'y soumettre.

Cette méfiance à l'égard de l'idéologie n'empêche pas la Nouvelle Action Royaliste de reconnaître l'existence et l'intérêt des grandes traditions et des grands courants de la pensée politique - qu'il s'agisse du libéralisme, du socialisme, du traditionalisme, ou naguère du gauchisme. Au contraire, elle accueille volontiers leurs apports et se trouve toujours prête à dialoguer avec eux, voire à les faire dialoguer entre eux. Mais cela sans abandonner sa liberté critique et tout en posant aux différentes écoles de pensée ses propres questions. Quant aux grandes pensées philosophiques ou religieuses, la Nouvelle Action Royaliste les respecte trop pour les mesurer à l'aune de ses propres conceptions, pour les mettre au service d'un projet qui a des limites précises :

— La Nouvelle Action Royaliste n'est pas un mouvement religieux, mais un rassemblement **politique**. Cela signifie qu'elle n'a pas à juger de la validité des différents messages spirituels, et qu'elle se garde d'en imposer un à ses militants. Cela signifie aussi que chacun, quelle que soit sa religion, peut trouver sa place à la N.A.R. sans rien abandonner ni taire. En son sein, se retrouvent des catholiques de diverses sensibilités, des protestants, des juifs, des musulmans, des agnostiques, des athées sans que cela soulève la moindre difficulté.

— La Nouvelle Action Royaliste n'est pas une école philosophique, mais le point de rencontre de diverses traditions de pensée. La N.A.R. compte des lecteurs passionnés de Platon, d'Aristote et de saint Thomas, de Kant, de Nietzsche et de Heidegger et d'autres qui préfèrent à la philosophie d'autres disciplines : cette diversité est une des richesses de notre mouvement. Est-il besoin de préciser, en outre, que la Nouvelle Action Royaliste ne privilégie aucune école littéraire, aucune tradition artistique et que son souci d'identité nationale n'a jamais empêché personne de publier des articles sur la littérature allemande ou de vanter tel grand film américain ?

QU'EST-CE QUE LA POLITIQUE ?

Le domaine politique doit donc être soigneusement **distingué** des autres, sans qu'il y ait séparation. Le refus d'une «conception royaliste du monde», d'une «morale royaliste», d'un «art royaliste» signifie que le champ de la politique doit être nettement circonscrit. D'où l'intérêt que la Nouvelle Action Royaliste porte aux autres domaines de la pensée, non pour les envahir, mais au contraire pour qu'ils lui indiquent les limites qui ne doivent pas être franchies. Aussi la NAR ne cesse-t-elle d'interroger la métaphysique, l'éthique, la philosophie des sciences et les différentes «sciences humaines» pour se garder de toute conception réductrice de l'homme, pour mieux comprendre la nature profonde des sociétés et pour mieux saisir la spécificité du domaine politique.

Lorsque les limites du domaine politique sont clairement établies, il devient possible de penser ce qu'il y a à l'intérieur de celui-ci. Souvent, la politique est réduite au conflit des idées et des forces, à l'affrontement des passions, au jeu des ambitions. Si la politique n'était que cela, elle disparaîtrait pour faire place à une guerre civile permanente. Le propre de la réflexion politique est donc de désigner un lieu dans la société où les conflits pourront s'apaiser, où les droits de chacun pourront être reconnus. Ce lieu ne peut être un espace vide, sinon il serait vite envahi. Il faut qu'une force réside en ce lieu, suffisante pour faire reculer la violence, pour poser les conditions de la justice entre les hommes, pour garantir leur liberté. Le pouvoir est cette force, située en un lieu déterminé. C'est ce pouvoir qui, selon l'origine du mot, **rend possible** l'existence même de la société, par la paix qu'il assure, par les droits qu'il reconnaît. Et la politique n'est pas autre chose que ce **souci** de l'existence d'une communauté donnée et du pouvoir qui la garantit.

Une fois que la tâche proprement politique est définie, il importe de savoir comment s'organisera ce pouvoir indispensable, c'est-à-dire quelle sera la forme de l'Etat. Tel est l'essentiel du débat politique, dans lequel nous allons maintenant entrer.

LA MONARCHIE : UN CHOIX PERTINENT

Dès le commencement de l'histoire, le débat sur le pouvoir a porté sur les trois formes principales de son organisation : la monarchie, la démocratie et l'aristocratie. Sans doute, ces trois régimes se sont-ils inscrits de façon particulière dans chaque époque et dans chaque pays. Il n'en demeure pas moins que l'on retrouve encore de nos jours ces trois formes principales. Ce constat entraîne deux remarques :

– la permanence des formes de pouvoir disqualifie l'idée que la monarchie serait un régime «dépassé». La forme démocratique est aussi ancienne que la forme monarchique et toutes deux se retrouvent, également renouvelées, dans le monde moderne. N'oublions pas que la monarchie est le régime de la moitié des pays d'Europe de l'Ouest !

– ces monarchies modernes (Espagne, Grande-Bretagne, Suède, Danemark, etc.) nous permettent d'attirer l'attention sur un point capital : elles sont toutes **profondément démocratiques**.

Nous devons donc cesser de penser les trois formes du pouvoir en termes d'opposition, ce que les Grecs avaient fort bien vu. Démocratie, monarchie et aristocratie se sont toujours composées, avec tantôt la prédominance d'un élément, tantôt la prédominance d'un autre. En d'autres termes, le pouvoir est toujours un **mélange** des trois formes, quels que soient par ailleurs les mots qu'il utilise pour se définir.

Ainsi, dans la monarchie d'Ancien Régime, le peuple exerçait son pouvoir dans le cadre des communautés de métiers et des communautés locales. La noblesse, quant à elle, avait pour fonction de servir l'Etat (dans l'armée, dans la diplomatie) mais elle n'exerçait pas un gouvernement de type aristocratique car le Roi demeurait maître du jeu des forces sociales. Dans la démocratie française moderne, la part monarchique est importante depuis l'adoption de la Constitution de 1958 (voir plus loin) mais le régime tend parfois à devenir aristocratique («gouvernement des meilleurs») lorsque les technocrates détiennent la réalité du pouvoir ou lorsque celui-ci est occupé par un homme qui se dit «le plus compétent» (V. Giscard d'Estaing), assisté d'un autre présenté comme «le meilleur économiste de France» (Raymond Barre).

Dans la pratique, les formes de pouvoir ne cessent donc de se composer et de se recomposer. Quand elles ne le font plus, c'est la tyrannie qui apparaît : celle d'un homme (Hitler, Staline), celle d'un parti (dans les pays communistes), d'une Assemblée (pendant la Révolution française) ou encore d'une idéologie (systèmes totalitaires). Mais, dans tous ces cas, le pouvoir se renie lui-même puisqu'il n'incarne plus l'unité, puisqu'il ne garantit plus la justice et la liberté.

Nous n'avons pas encore parlé de la République. C'est que le mot a plusieurs sens, et il importe de distinguer :

– ou bien le mot de république est pris dans son sens premier : **res publica**, la chose publique, c'est-à-dire le bien commun. En ce cas, tout pouvoir est républicain puisque sa finalité est de poser les conditions de ce bien commun.

– ou bien la république est un sentiment, une doctrine, voire une idéologie : c'est le culte de la Raison et du Progrès, c'est l'idéal «laïque», c'est aussi une conception de la nation «une et indivisible». Mais cette tradition ne dit

rien sur l'organisation et la dévolution du pouvoir, sinon abstraitement («pouvoir du peuple»).

— ou bien l'idée de république se réduit à la désignation élective du chef de l'Etat, afin de concrétiser ce fameux pouvoir «du peuple, par le peuple, pour le peuple», ce qui nous replace au cœur du sujet.

LE SYSTEME ELECTIF

Il n'y a pas trente-six manières de désigner le chef de l'Etat mais deux seulement : le pouvoir peut être attribué par l'élection, ou transmis par la naissance. L'élection semble, en théorie, le procédé le plus satisfaisant : chacun indique, selon sa conscience, quel est l'homme le plus apte à exercer la fonction suprême. En revanche, on oppose au mode de transmission par la naissance des arguments frappants : l'hérédité ne garantit ni l'intelligence du prince, ni sa capacité.

Remarquons cependant que la procédure électorale n'est pas moins hasardeuse que l'hérédité. L'élection, surtout dans notre «société du spectacle», ne garantit ni l'intelligence, ni la compétence, ni la dignité de celui qui est choisi. Les candidats, de droite comme de gauche, sont plus soucieux de présenter une image séduisante qu'un projet clair, un programme attirant plutôt qu'un ensemble cohérent de réformes, et travestissent trop souvent le débat démocratique en opérations de propagande et de manipulation. Tel, élu pour sa compétence, se révèle incapable de résoudre les problèmes cruciaux. Tel autre, élu pour son magnifique programme, agit différemment de ce qu'il avait promis. Il est d'autre part facile de montrer que, dans un pays où l'opinion se répartit en deux camps de force égale, le résultat final tient à des phénomènes pour le moins irrationnels.

Quant au hasard, monarchie héréditaire et république élective sont donc à égalité : ce sont des pouvoirs humains, et non des mécanismes. Dès lors, comment choisir entre les deux ? Tout simplement en se demandant quel est le régime qui remplit le mieux les fonctions du pouvoir : incarner l'unité de la nation, poser les conditions de la justice et de la liberté.

L'élection du chef de l'Etat (car il ne s'agit pas de contester celle des représentants du peuple) aboutit en fait à une situation **contradictoire** et presque toujours **conflictuelle**. On ne peut à la fois prétendre poser les conditions de la justice, donc être en situation d'arbitrer, tout en étant partie prenante dans les conflits de la société.

— un candidat de droite élu après une dure bataille contre la gauche demeurera, une fois élu, le président de la droite et ne sera pas reconnu par la gau-

che. Le pouvoir politique ainsi conquis ne pourra donc pas être le lieu de l'unité, et le président ainsi élu ne sera pas considéré par tous les Français comme «l'homme de la nation». Dès lors le pouvoir devient la propriété d'un clan ou d'un camp, qui agit contre l'autre camp et qui est contesté par celui-ci. **Le mode électif crée une situation de guerre civile permanente.**

— un candidat, de droite ou de gauche, n'est pas seulement le représentant d'un parti : il appartient à une classe sociale, il est soutenu par certains intérêts privés. Le risque est grand qu'il fasse, une fois parvenu au pouvoir, la politique de cette classe et qu'il avantage ces intérêts privés. Cela signifie que le chef de l'Etat élu ne peut pas être un arbitre, parce qu'il n'est pas totalement indépendant des forces qui l'ont porté au pouvoir. Un principe juridique dit qu'on ne peut être à la fois juge et partie; ce principe vaut aussi pour la politique. Avec le système électif, le droit de chacun n'est pas garanti et la liberté ne l'est pas plus puisque cette liberté tient justement à la possibilité d'avoir des droits. C'est parce que cette garantie est insuffisante et toujours suspectée que **le mode électif exacerbe les affrontements sociaux.**

— A la division permanente entre les citoyens, à l'injustice qu'ils subissent, il faut ajouter l'incohérence des politiques successives, la discontinuité de l'action gouvernementale, le risque d'instabilité chronique au niveau des institutions. **Le système électif ne correspond même pas à l'exigence d'efficacité.**

— Quant au peuple, il assiste le plus souvent en spectateur au jeu politicien. Son pouvoir se résume au dépôt d'un bulletin de vote. Et encore, les conditions de son choix sont loin d'être idéales. L'électeur est sommé de se décider en fonction d'un très petit nombre de partis (la bande des quatre), il doit essayer de deviner ce qui se cache sous les discours de propagande, et se résigner trop souvent - non à exprimer une conviction - mais à exclure l'homme ou le parti qui lui paraît le plus redoutable. Enfin, cet exercice de la citoyenneté est limité à quelques instants. Une fois le bulletin déposé, le citoyen redevient un administré, dépendant de l'immense bureaucratie moderne, et un spectateur des conflits politiques, des alliances et des ruptures qui orientent vraiment la vie du pays. Ni les électeurs de gauche, ni les militants, n'ont eu leur mot à dire lors de la rupture de l'union de la gauche en 1977. Ni les électeurs de droite, ni les militants, n'ont eu leur mot à dire dans l'affrontement entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac qui a empoisonné l'atmosphère avant 1981.

Un pouvoir théoriquement républicain mais en fait confisqué par une faction, et générateur de division et d'injustice. Un peuple théoriquement souverain, mais en fait spectateur d'un jeu qui lui échappe. Tel est le paradoxe actuel, qu'il faut dépasser.

LA MONARCHIE : UNE SOLUTION ACTUELLE

Etablir la pertinence de la solution monarchique pour de nombreux pays, et singulièrement pour le nôtre, ne suffit pas. Il faut encore montrer que la monarchie est une solution réaliste et, déjà, une question qui est **implicite-ment posée**.

— La question de la légitimité du chef de l'Etat, ou du candidat à cette fonction, est au centre de notre pratique politique. Avant chaque élection présidentielle on constate en effet que chaque candidat se place momentanément en dehors de son parti, qu'il se présente comme un «recours», qu'il tente de se situer dans la tradition nationale. Malheureusement, il ne peut s'agir que de simples attitudes : le candidat reste le porte-parole d'un ou de plusieurs partis, il n'est un recours que pour un des camps en présence, il ne peut représenter toute la tradition du pays même s'il est vrai qu'il en représente un fragment. Il n'en demeure pas moins que l'attitude des candidats est une sorte d'hommage qu'ils rendent au principe du pouvoir indépendant et arbitral, à la nécessité, plus haut démontrée, de la liberté essentielle du chef de l'Etat.

— Le Président élu, dès lors qu'il a le sens de l'Etat, finit par reconnaître la véritable nature du pouvoir. De droite ou de gauche, quel que soit son passé ou son programme institutionnel, il affirmera tôt ou tard la nécessité de l'**unité de décision**, sa volonté de continuité, son souci de l'arbitrage - malheureusement difficile à traduire dans la pratique en dehors de circonstances exceptionnelles. Là encore, il ne peut s'agir que d'une attitude. Mais le fait qu'elle soit exprimée dit combien la question de la monarchie se pose avec acuité.

Cette question est d'autant plus actuelle que la Constitution de la 5ème République est **déjà monarchique dans son esprit**. Profondément convaincu de la valeur de l'idée monarchique, le général de Gaulle a introduit dans les institutions les principes d'indépendance du chef de l'Etat, d'unité de décision et d'arbitrage qui sont dans la tradition de la monarchie capétienne. Il faut également souligner que c'est le général de Gaulle qui a réintroduit l'idée de légitimité dans le débat politique et qui a fondé la politique extérieure de la France sur les principes qui avaient inspiré la monarchie capétienne - notamment la volonté d'indépendance à l'égard des empires. Il faut enfin rappeler que le général de Gaulle avait envisagé de transmettre le pouvoir au comte de Paris, en favorisant la candidature du Prince à l'élection présidentielle. Par là, le fondateur de la 5ème république entendait parachever son œuvre institutionnelle. Plus profondément encore, il voulait que, par l'élection du comte de Paris à la présidence de la République - qui aurait entraîné une évolution paisible vers la monarchie pleine et entière - les deux grandes familles politi-

ques françaises se trouvent réconciliées : la monarchique, avec la reconnaissance de l'indépendance du chef de l'Etat et de son caractère arbitral, et la républicaine avec le consentement donné par le suffrage universel.

Les circonstances historiques n'ont pas permis que cette évolution s'amorce à partir de 1965. Il n'empêche qu'une logique monarchique est inscrite dans la Constitution et qu'il est toujours possible de la faire démocratiquement aboutir.

Nous avons dit la pertinence de la question monarchique et montré que cette solution était possible dès lors que les Français consentiraient, par la voie du suffrage universel, à mettre en accord la lettre de la Constitution avec son esprit. Il faut encore insister sur le fait que cette évolution est nécessaire si la France veut affronter dans de bonnes conditions les grands défis de la fin du 20ème siècle.

LA MONARCHIE : UNE SOLUTION NÉCESSAIRE

La société française traverse depuis de nombreuses années une crise qui a plusieurs dimensions. Le chômage tend à devenir une donnée permanente; la composition sociologique du pays se modifie et les catégories ordinaires s'en trouvent bouleversées (la classe ouvrière notamment); le travail se transforme rapidement, de même que les structures économiques. Plus profondément encore, on constate un affaiblissement de la solidarité entre les membres de la nation, qui se traduit par des replis corporatistes et par l'indifférence croissante qu'éprouve l'individu pour son voisin et à l'égard du destin commun.

Face à cette crise multiforme, les économistes et les hommes politiques ont proposé un certain nombre de solutions, souvent contradictoires, rarement efficaces, dont l'échec ajoute encore au désarroi. C'est que, trop souvent, à droite comme à gauche, les partis et les écoles de pensée se réfugient dans des analyses désuètes (l'analyse marxiste, ou l'analyse dite «libérale») et lancent, sur le marché électoral, des recettes et des formules qui ne répondent pas aux questions posées. On cherche, par exemple, à développer la «responsabilité» dans une société qui en est la négation, on considère qu'une politique de nationalisations est suffisante pour résoudre les difficultés économiques. Or l'épreuve des faits montre que les solutions économiques, pour intéressantes qu'elles soient, sont trop partielles, et qu'aucune technique, aussi sophistiquée soit-elle, n'est en mesure de répondre à la crise globale que nous connaissons.

Sans jamais négliger les questions économiques et sociales, les royalistes pensent que la crise appelle d'abord des solutions d'ordre politique. Encore une fois, il ne s'agit pas de programmes et de partis, mais du pouvoir en tant que tel, et de sa capacité à accomplir la mission qui le justifie.

La monarchie permet de sortir de cette impasse. Non parce qu'elle est un régime parfait, mais parce qu'elle permet au pouvoir politique de mieux remplir sa tâche.

Issu de l'élection, le pouvoir est en situation de **dépendance** (à l'égard des partis, des groupes de pression, de telle partie de l'opinion) ce qui le rend incapable d'arbitrage. Le monarque - nous préférons dire le Prince (1) - est au contraire un homme indépendant par **situation** et un arbitre né. Certes il sera, selon les cas, plus ou moins intelligent, et aura plus ou moins de connaissances. Mais il aura sur tous les autres, même plus brillants, même plus «compétents», l'immense avantage de ne devoir son pouvoir à aucun parti politique, à aucune puissance financière, à aucune classe sociale, tout simplement parce qu'il a reçu à sa naissance la passion de servir son pays, selon une tradition historique, à la suite d'une lignée familiale qui perpétue, dans le temps, cette tradition de service.

La transmission du pouvoir par la naissance garantit donc l'indépendance du chef de l'Etat et sa capacité à arbitrer entre tous. Cependant, l'idée d'une monarchie héréditaire heurte encore certaines sensibilités dans notre pays. Mais les raisons de ce réflexe négatif sont moins politiques que psychologiques. En effet, on considère souvent le pouvoir politique sous l'angle du prestige qu'il assure à son détenteur, des honneurs qu'il reçoit, du faste dont il est entouré: Ce sont là de simples conséquences - d'ailleurs comparables dans les monarchies et dans les régimes électifs. En fait, l'exercice du pouvoir est d'abord un souci, une charge extraordinairement lourde, très difficile à supporter pour celui qui n'y est pas préparé. Un des avantages de la monarchie est qu'elle assure l'éducation du futur chef de l'Etat dès le plus jeune âge. Même moins intelligent que le brillant candidat de tel grand parti, le prince héritier sait depuis toujours ce qu'est le pouvoir, quelle est la nature de la tâche qu'il devra accomplir. Au contraire, le candidat élu à la présidence se trouve brutalement placé devant des responsabilités qui ne sont pas comparables à celles qu'il exerçait à la tête d'un parti, d'une grande ville, ou au sein de l'Assemblée nationale. Alors que le monde poursuit son cours, alors que les décisions pressent, il doit tout découvrir et tout apprendre. L'exigence actuelle de «compétence» et d'efficacité est donc beaucoup mieux remplie dans le cadre d'un Etat monarchique.

— En outre, la monarchie est mieux en mesure de répondre à la **volonté d'unité** communément affirmée. Alors que, dans notre système, le chef de l'Etat est toujours l'élu des uns contre les autres, le roi peut incarner la nation toute entière : il procède de son **histoire**, il est l'héritier d'une longue sé-

(1) Prince, comme principe, signifie celui qui commande (qui décide, et il faut toujours qu'il y en ait un) et qui **commence** (qui pose les conditions générales, qui rend possible l'existence sociale).

rie de **serviteurs** du pays - et non le résultat arithmétique d'une opinion fugace, qui se modifiera ou se retournera quelques mois plus tard. Ce service positif rendu par la monarchie est manifeste dans les pays européens qui ont conservé ou de nouveau adopté cette forme de pouvoir. Chacun peut observer que seule la monarchie belge préserve l'unité d'un pays par ailleurs profondément divisé, que le roi d'Espagne a restauré l'unité d'un pays déchiré par la guerre civile tout en lui permettant de retrouver la démocratie.

L'exemple de l'Espagne, sur lequel il n'est pas besoin d'insister tant il est évident, montre aussi que la monarchie est le contraire de la dictature, qu'elle est la **condition première d'une démocratie réellement vécue**. Le représentant élu d'un parti poursuit sa guerre contre les autres partis - donc contre de nombreux citoyens. Le représentant élu d'une classe sociale favorise celle-ci en combattant l'influence des autres classes, ou en étant indifférent à leur sort. Le porte-parole d'une idéologie n'aura de cesse qu'elle imprègne toutes les institutions et toute la vie de la nation. Une menace planera donc toujours sur les droits sociaux, sur les libertés politiques, voire même sur la liberté de pensée. La présence d'un roi est au contraire la garantie spontanée du respect de ces droits et de ces libertés. Parce qu'il n'est pas partie prenante dans les conflits de la société, le prince peut les modérer selon les principes de la justice, présider aux mutations sociologiques dans le souci du bien commun, respecter la diversité des mœurs, des religions et des philosophies, promouvoir les pouvoirs régionaux, développer les pouvoirs locaux, et enfin laisser s'organiser l'alternance des différentes composantes de la vie nationale dans le gouvernement du pays. Parce que le principe de l'arbitrage est clairement posé, la représentation populaire peut être développée (introduction de la proportionnelle pour les élections législatives) et la démocratie peut être élargie. Cette situation arbitrale du roi lui permet de trouver un consensus vrai dans la nation tout en respectant mieux ses libertés et ses diversités, et de fonder son pouvoir sur une adhésion populaire beaucoup plus authentique : celle que l'on constate dans les régimes monarchiques, autour des différentes familles royales.

Ces avantages manifestes de la monarchie fondent sa légitimité, dans la mesure où le pouvoir incarne l'histoire de la nation toute entière (alors que le président n'est qu'un moment de celle-ci), rend effectivement service à ses habitants en posant les conditions de la justice et de la liberté, et peut bénéficier d'un large consentement dans la population.

Dans une société en pleine mutation, les avantages de la monarchie deviennent des facteurs tout à fait indispensables, dès lors qu'on a le souci d'éviter que cette mutation se fasse au détriment des hommes.

— quand une société est menacée par un processus d'éclatement, il est essentiel que le pouvoir politique **réaffirme l'identité** de cette société, travaille à **rétablir son unité** profonde, maintienne solidement le lien entre le passé et le présent. Mais il faut, pour cela, que le pouvoir ne soit pas lui-même un élément de division.

— quand une économie entre dans la voie d'un profond bouleversement, il faut que le pouvoir soit en mesure de maîtriser celui-ci, de lui donner un sens conforme au bien commun, d'avoir le temps de prévoir et de mettre en œuvre - au lieu de se borner à gérer la crise en se laissant dominer par les mécanismes économiques. Mais il faut, pour cela, que le pouvoir politique dispose de la **stabilité et de la continuité**.

— quand une société est exposée à des changements sociaux brutaux, il importe que le pouvoir politique garantisse les **conditions de la justice** au lieu de s'en remettre à l'économie (comme le fait la droite) ou à des recettes doctrinales (comme l'a fait la gauche) pour réaménager les structures et les rapports sociaux. Encore faut-il que le pouvoir soit **indépendant des groupes de pression**, qui cherchent à obtenir des privilèges et des garanties pour eux seuls.

Ainsi, la monarchie apparaît nécessaire pour faire exister la société et pour présider aux mutations économiques et sociales qui s'imposent.

La nécessité de la monarchie n'est pas moins évidente dans le domaine de la défense nationale et dans celui de la politique étrangère.

— La défense de notre pays, sa sécurité à l'égard d'un agresseur potentiel, repose essentiellement sur sa capacité nucléaire de dissuasion, qui doit être sans cesse adaptée à l'évolution des données techniques. Les moyens de cette dissuasion font l'objet d'un débat auquel la Nouvelle Action Royaliste participe activement. Mais elle insiste surtout sur le fait que, dans ce domaine encore, c'est le pouvoir politique qui détient, au sens figuré comme dans la réalité, la clef de la dissuasion. C'est sur le chef de l'Etat que repose la responsabilité principale. L'unité de la décision est en effet indispensable et, aussi, un sens aigu du destin collectif qui peut être mis en jeu dans une période de crise.

La nature de la menace nucléaire exige donc que le chef de l'Etat ait au plus haut point le souci de l'indépendance nationale, mais aussi qu'il ne soit pas prisonnier de groupes de pression politiques qui pourraient tenter de porter atteinte à sa volonté de résistance. Nul, mieux qu'un prince, ne peut avoir ce sens du destin collectif et cette passion de l'indépendance qui entre dans le projet capétien. Aucun régime, mieux que la monarchie, ne peut poser les conditions de l'unité et de la liberté de décision.

— La politique étrangère de notre pays exige, du pouvoir politique et de l'homme qui l'incarne, les mêmes qualités : unité de décision, souci de l'indépendance à l'égard des empires qui se partagent le monde. De plus, la conduite d'une politique étrangère nécessite une **continuité dans l'action** qui dépasse le cadre restreint d'un septennat. Le projet diplomatique d'un pays ne peut s'accomoder des ruptures ni même des longues périodes d'adaptation au cours desquelles le nouvel élu découvre la réalité des questions internationales - au risque de mécontenter ses électeurs. Les soviétiques, par exemple, le savent bien, qui ont conservé le même ministre des Affaires étrangères pendant un quart de siècle ! C'est qu'une politique étrangère est au moins l'œuvre d'une génération, souvent de plusieurs. A plus forte raison pour un pays comme la France, qui a des intérêts et des amitiés à préserver et à développer dans plusieurs parties du monde et dont la tradition est de construire une coopération politique, économique et culturelle avec les nations qui veulent, comme elle, se protéger des Empires ou se libérer de leur domination.

Placée au premier rang par le général de Gaulle, plus ou moins bien poursuivie après lui, la politique d'indépendance nationale trouverait son accomplissement grâce à la monarchie. Elle n'aurait pas besoin du nationalisme pour affirmer le projet diplomatique français, qu'elle a su mener à bien pendant huit siècles et que les présidents de la 5^{ème} République s'efforcent simplement de reprendre.

PRÉSENCE DE LA MONARCHIE

Les débats intellectuels jouent dans la France moderne un rôle parfois déterminant, et dans tous les cas important. Il suffit parfois d'un livre pour modifier les données d'un problème, et les grands mouvements politiques ont toujours été précédés par une intense réflexion intellectuelle. Ainsi, la Révolution française a été préparée par tout un courant idéologique, l'audience du Parti communiste était due pour une bonne part au prestige des intellectuels qui en étaient membres, la révolte de Mai 1968 était inscrite dans l'intense travail critique qui l'a précédée...

LA MONARCHIE DANS LE DÉBAT INTELLECTUEL

Qu'en est-il aujourd'hui de l'idée royaliste ? Constatons d'abord que le champs de la réflexion s'est considérablement élargi depuis quelques années. Le marxisme, qui était l'idéologie dominante, réputée «indépassable» par Jean-Paul Sartre, a connu dans les années soixante-dix un brutal déclin. Un carcan a été brisé, qui a permis l'éclosion de pensées nouvelles, dans les principaux domaines de la réflexion intellectuelle. On a parlé, avec raison, d'une «nouvelle histoire», et aussi d'une «nouvelle philosophie». De même, la pensée scientifique a connu, beaucoup plus discrètement, un renouvellement considérable. Enfin, dans le domaine qui nous intéresse, on a constaté l'apparition de nouvelles philosophies du pouvoir, tandis que nombre d'intellectuels n'hésitaient pas à engager publiquement le débat avec les royalistes et parfois à se proclamer comme tels. Faute de pouvoir résumer ici ces recherches et ces débats, et sans prétendre annexer qui que ce soit, rappelons simplement que :

— c'est le philosophe Maurice Clavel (dont l'influence sur le gauchisme a été profonde) qui a montré la nécessité d'un pouvoir à la fois «transcendant et enraciné» pour faire obstacle au totalitarisme. Deux conditions, disait-il, qui n'étaient pas loin d'être remplies par la monarchie française dont il a montré, à plusieurs reprises, la pleine actualité.

— c'est l'économiste François Perroux - l'un des plus importants de nos temps - qui a mis en évidence la nécessité d'un pouvoir politique authentiquement arbitral et qui n'a cessé de manifester à la Nouvelle Action Royaliste sa très vive sympathie.

— c'est le «nouveau philosophe» Bernard-Henry Lévy qui a souligné que la conception du droit divin était le meilleur obstacle possible au totalitarisme

dans la mesure où le roi, considéré comme le lieutenant de Dieu sur la terre, ne pouvait pas se prendre pour Dieu lui-même au contraire de Hitler ou de Staline. Notons à ce propos que le droit divin signifie, pour un chrétien, que **tout** pouvoir vient de Dieu - celui du Roi comme celui du Président de la République - et que cette maxime, comme l'histoire l'a montré n'est en rien théocratique.

— c'est l'écrivain gaulliste Philippe de Saint Robert qui, le premier, en publiant ses conversations avec le général de Gaulle, a révélé que ce dernier avait eu l'intention de voir le comte de Paris lui succéder.

Il faudrait encore souligner l'immense travail accompli par les historiens d'aujourd'hui, qui éclaire d'un jour nouveau l'histoire de la monarchie française et celle de la Révolution. Bornons-nous à conseiller la lecture de Le Roy-Ladurie, de Jean Favier, de François Furet, qui balaient les dogmes transmis par les vieux manuels d'histoire...

LE COMTE DE PARIS

La monarchie n'est pas seulement une institution nécessaire, et une solution possible : c'est encore et surtout un **pouvoir incarné**. Alors que le 20^{ème} siècle a terriblement souffert des systèmes abstraits, qui mutilent la réalité sociale, **la monarchie apparaît comme un régime à visage humain**. Par delà les mécaniques constitutionnelles, par-delà la «personnalisation du pouvoir» qui tente de combler un manque sans y parvenir vraiment (cas du chef de l'Etat toujours contesté) ou en exacerbant cette nécessité (cas du «culte de la personnalité»), le Prince instaure spontanément une relation humaine entre le pouvoir et le peuple. Cela parce que chacun peut se projeter et se reconnaître dans une personne vivante qui exprime à la fois le passé de la nation, l'avenir de son projet et sa volonté présente. Il n'est que d'observer le lien profond qui unit les citoyens des pays monarchiques aux familles royales pour mesurer la vérité et la spécificité de cette relation.

Telle est la vocation du comte de Paris, qu'il exprime dans ses livres et dans ses messages, qu'il se prépare à accomplir en présidant aux destinées de la nation dès lors que celle-ci le souhaiterait. Mais qu'on n' imagine pas un prince d'opérette, attendant dans quelque château qu'on veuille bien l'appeler. Le comte de Paris n'a cessé d'exprimer, par sa réflexion et ses actes, sa volonté de servir son pays - quelque soit par ailleurs la forme des institutions. C'est ainsi que, comme son père, le comte de Paris - pourtant en exil - a accompli d'importantes missions diplomatiques pour la 3^{ème} République au début de la seconde guerre mondiale, puis pour la 5^{ème} République au temps du géné-

ral de Gaulle. Et c'est parce que le Prince n'a cessé d'apparaître comme un **recours**, comme un rassembleur libre de tout parti, que nombre de Français ont songé à faire appel à lui à Alger après le débarquement américain de 1942, et que le général de Gaulle envisageait que le Prince parachève son œuvre et lui donne sa véritable conclusion (1).

Si le comte de Paris a joué ce rôle éminent dans la vie politique de la nation, s'il peut le jouer encore, c'est parce qu'il n'a cessé d'être un **homme libre** de toute attache partisane, et notamment de tout lien avec les mouvements royalistes. Cette attitude peut paraître paradoxale dans la mesure où tout homme politique qui a ou qui se croit un destin national est toujours lié à un parti politique. Au contraire, le comte de Paris n'a cessé de dire que la monarchie n'était pas un parti, et surtout pas le parti des royalistes, ce qui l'a conduit à se séparer nettement de l'Action française en 1937.

En réalité, ce paradoxe n'est qu'apparent, et l'attitude du comte de Paris est rigoureusement cohérente : celui qui a pour vocation d'être recours, celui qui se prépare à exercer une fonction arbitrale ne peut être en même temps un homme de parti. C'est pourquoi l'action du Prince est distincte de celle des royalistes, c'est pourquoi le comte de Paris est indépendant de la **Nouvelle Action Royaliste**, c'est pourquoi celle-ci disparaîtra dès que la monarchie sera instaurée. En effet, les royalistes ne peuvent devenir le parti dominant de la monarchie car ils compromettraient le sens de l'institution et nuiraient à son projet en prolongeant la division entre parti majoritaire et partis minoritaires. C'est pourquoi, dès à présent, il faut insister sur le fait que **le Prince ne peut être le «chef» de la NAR, et que les dirigeants de celle-ci ne sont pas les porte-parole du comte de Paris.**

Cette indépendance réciproque n'interdit pas à la Nouvelle Action Royaliste d'étudier très attentivement la pensée et l'action du Prince. A l'encontre des mouvements royalistes du passé, elle a le souci de ne rien faire ni dire qui puisse gêner l'action du Prince et son dialogue avec les Français. En outre, un jeune historien * a montré que les analyses politiques de la NAR et sa conception même de la monarchie s'étaient trouvées profondément modifiées par l'étude attentive, mais toujours librement conduite, de l'itinéraire politique et intellectuel du Prince, et des projets qu'il forme aujourd'hui pour la France et les Français.

(1) Sur tous ces points, cf. Philippe Vimeux : « Le comte de Paris ou la passion du présent » et les récents ouvrages du comte de Paris.

* Olivier Lespès : « Une révolution dans le royalisme », Collection Lys Rouge, prix franco : 104 F à l'ordre de « Royaliste ».

DES ROYALISTES AUJOURD'HUI : QUI SONT-ILS ?

Un mouvement politique ne se juge pas seulement à la pertinence de ses analyses, à la rigueur de sa critique, à la cohérence et à l'utilité de son projet. Pour en prendre la véritable mesure, il faut encore connaître la manière d'être et d'agir des hommes et des femmes qui le font. Ainsi, la Nouvelle Action Royaliste ne saurait se réduire à un ensemble d'idées couchées sur le papier; elle forme une communauté vivante de citoyens qui participent activement aux affaires de la cité.

DE NOUVEAUX CITOYENS

La question nous est souvent posée : «être royaliste aujourd'hui, qu'est-ce que cela signifie concrètement, dans la vie de tous les jours ?» La réponse est simple : un royaliste est un citoyen comme les autres; il participe, comme tant d'autres, à la vie de son pays en témoignant pour une projet politique qui donnera à sa cité et aux hommes qui y vivent de meilleures chances d'épanouissement.

Cette définition peut paraître banale. Elle est, pour les royalistes le signe d'un bouleversement de leurs attitudes. Pendant longtemps, trop de royalistes ont vécu dans leur pays comme des «émigrés de l'intérieur» qui refusaient de participer à la vie publique ou qui, s'ils le faisaient, prenaient soin de «mettre leur drapeau dans leur poche». Ces deux conduites semblaient établir une incompatibilité entre l'action royaliste et la participation aux ins-

titutions et aux débats démocratiques de notre pays. Les conséquences en étaient redoutables. D'abord parce qu'il n'y avait pas d'autre choix que le dogmatisme ou l'opportunisme. Ensuite parce que le militant royaliste, devenu le simple support d'une idée, finissait par avoir une relation abstraite à sa cité et risquait de devenir peu regardant sur le choix des moyens : son parti pris idéologique le conduisait trop souvent à développer un esprit de guerre civile contradictoire avec le souci d'unité qui est au cœur de son projet.

La Nouvelle Action Royaliste est sortie de ces contradictions et de ces impasses en affirmant un **nouveau mode de présence dans la vie de la nation**. Avec elle, les royalistes ne sont plus des Français à part, qui se croiraient «plus Français que les autres Français», mais des citoyens à part entière qui travaillent avec d'autres citoyens et qui, dans ce travail commun, témoignent en faveur de leur projet politique. Ce témoignage n'est pas un simple discours «de propagande» mais un acte cohérent et un engagement quotidien dans toutes les formes de la vie civique :

– Les royalistes de la NAR participent activement au **combat syndical**. Cet engagement n'est pas le résultat d'une «décision stratégique» mais une attitude spontanée d'hommes et de femmes qui ne peuvent rester indifférents au sort de leur entreprise, de leur profession, de leurs camarades d'atelier ou de bureau. Avec eux, ils militent pour la défense de droits légitimes, pour l'accomplissement de réformes nécessaires, pour une plus grande liberté de chacun dans la conception et la conduite de son travail. L'autogestion fait partie de leur projet, mais ils n'en font ni un dogme, ni un mythe. Ils cherchent à la réaliser concrètement, en sachant que «l'auto-organisation» de la société, comme dit le comte de Paris, dépend de conditions politiques précises, et non d'un postulat idéologique. Très attachée à l'idée de l'autonomie sociale, et par conséquent à l'indépendance syndicale, la Nouvelle Action Royaliste laisse ses adhérents libres d'entrer dans l'organisation de leur choix et, de fait, les royalistes sont présents dans tous les grands syndicats de notre pays.

– Les royalistes commencent également à participer à la **vie municipale**. Partisans de la décentralisation, ils estiment qu'une citoyenneté effective ne va pas sans un accroissement des pouvoirs locaux et régionaux. En province comme à Paris, la Nouvelle Action Royaliste est entrée dans le débat municipal à l'occasion des élections de 1976 et de 1983 et quelques uns de ses militants font déjà partie, en tant que royalistes, de conseils municipaux. Là encore, une grande liberté de choix est laissée aux adhérents de la NAR, qui ont figuré sur des listes indépendantes, socialistes, ou qui ont constitué leurs propres listes, comme à Paris en 1983, avec des jobertistes, des gaullistes et des radicaux. D'autre part, les royalistes sont présents dans la **vie associative** (organisations de consommateurs, défense d'intérêts locaux et régionaux).

— Les royalistes participent enfin à la **vie universitaire**, par les réunions qu'ils organisent dans les facultés, en présentant leurs propres candidats aux élections ou, lorsque ce n'est pas encore possible, en figurant sur d'autres listes. Ainsi seront-ils prochainement en mesure de participer à la gestion des universités aux cotés des organisations syndicales étudiantes.

Citoyens actifs, les royalistes manifestent donc une présence multiforme dans la vie du pays. Par leur engagement quotidien, ils montrent leur volonté de servir la société qui est la leur, de travailler à sa transformation profonde, sans s'embarrasser des clivages politiques et idéologiques, mais sans perdre de vue la perspective politique générale qui rendra possible un véritable changement social.

DE NOUVEAUX MILITANTS

Ces nouveaux citoyens sont aussi de nouveaux **militants**. Le mot peut inquiéter. Trop souvent, il évoque l'embrigadement dans un parti totalitaire, le sectarisme idéologique, voire la violence physique. Telle n'est pas la conception royaliste du militantisme. La Nouvelle Action Royaliste, nous l'avons vu, n'est ni un parti ni une secte et elle n'exige de ses adhérents aucune forme d'aliénation de leur liberté, elle ne leur impose pas la «discipline de fer» chère à Lénine. Loin d'être un mouvement «militarisé», à l'exemple des Liges d'avant guerre, la NAR se définit comme une **communauté militante**, qui réunit celles et ceux qui partagent le même projet politique et qui se sont mis d'accord sur les moyens de le faire aboutir.

Les militants qui forment cette communauté viennent de tous les horizons politiques et intellectuels : non seulement du royalisme traditionnel, mais aussi du gaullisme, du gauchisme, du socialisme. On sait aussi qu'ils appartiennent à des familles spirituelles et à des traditions philosophiques très différentes. Enfin, des adhérents de tous âges et de toutes catégories sociales se rencontrent et travaillent ensemble au sein de la NAR.

Cette communauté est évidemment organisée et la NAR s'est dotée de structures démocratiques. Les adhérents élisent tous les deux ans un **Conseil National** qui, entre autres tâches, est chargé de désigner les personnes qui entreront au Comité directeur et assureront son renouvellement. Au sein du **Comité Directeur**, deux directions ont la responsabilité des principales activités du mouvement : la «direction politique» s'occupe principalement de la presse royaliste et des campagnes militantes, la «direction administrative» est chargée de suivre les questions matérielles. Régulièrement, enfin, un **Congrès** ouvert à tous les adhérents fixe la ligne politique générale de la NAR, après élaboration par les commissions et vote des adhérents.

Cette communauté s'exprime par une presse régulièrement publiée : le journal «Royaliste» traite de l'actualité politique et intellectuelle. Bien que

son titre en fasse une publication particulièrement « engagée », « Royaliste » est en fait le journal d'opinion le plus ouvert de toute la presse politique. Il a accueilli, depuis sa fondation, les représentants de toutes les tendances de notre pays, par le biais d'interviews ou de tribunes libres. Parmi eux, citons Roger Pannequin, ancien membre du comité central du Parti communiste, Michel Jobert ancien ministre de Georges Pompidou et de François Mitterrand, Jack Lang, ministre de la Culture, Jean Daniel, directeur du « Nouvel Observateur », François Perroux, professeur au Collège de France, Pierre Boutang, professeur de philosophie à la Sorbonne, Edgar Morin, sociologue, l'historien Philippe Ariès, l'écrivain Philippe de Saint Robert, etc. La revue « Cité », fondée en 1982, a pour mission d'approfondir le débat intellectuel et la réflexion des royalistes sur la nouvelle citoyenneté en liaison avec les « Clubs pour la Nouvelle Citoyenneté » fondés à l'initiative de la NAR. La NAR édite plusieurs autres bulletins locaux ou sectoriels.

La Nouvelle Action Royaliste organise, tout au long de l'année, de nombreuses réunions à Paris et dans les différentes régions, Journées Royalistes, colloques, dîners-débats, réunions d'information, ainsi que les « Mercredis » parisiens de la NAR qui, chaque semaine, accueillent une personnalité : par exemple le philosophe René Girard, l'écrivain Philippe Sollers, les essayistes Jean-Marie Domenach et Bernard-Henry Lévy, l'historien Philippe Robrieux, le général Gallois, principal théoricien français de la dissuasion nucléaire, de nombreux intellectuels parfois moins connus mais que nous invitons en raison de l'intérêt exceptionnel de leur pensée, des dissidents des pays de l'Est...

La NAR se fait encore connaître par ses **campagnes politiques**. Sa participation à la campagne présidentielle de 1974 permit son entrée sur la scène politique; elle participa ensuite, de façon modeste mais significative, aux municipales de 1977 et de 1983, et aux législatives de 1978. La dureté des nouvelles conditions d'éligibilité et l'attitude sectaire des grands partis l'empêcha de présenter un candidat à l'élection présidentielle de 1981, mais elle prépare l'échéance de 1986.

Ces activités variées permettent à chacun de participer à l'œuvre commune selon ses préférences et ses compétences : réflexion intellectuelle, organisation de réunions, actions électorales sur le plan municipal ou dans une circonscription pour les législatives, rédaction d'articles, tâches techniques (gestion, impression) qui ne sont jamais séparées les unes des autres. C'est cet effort collectif qui permet à la NAR d'être aujourd'hui considérée, par la plupart des observateurs, comme un mouvement cohérent sur le plan intellectuel, sérieux sur le plan politique, et particulièrement ouvert au dialogue. A tel point que René Girard disait que la NAR était devenue « un carrefour presque obligé du débat intellectuel en France ». Il nous restera, dans les années qui viennent, à assurer notre « crédibilité » politique.

L'ESPÉRANCE ROYALISTE

Il est important de ne pas conclure. La conclusion appartient à celles et à ceux qui nous liront et qui, leur opinion faite, décideront, ou non, de rejoindre la Nouvelle Action Royaliste pour partager son espérance.

Espérance est bien le mot, qui désigne une chose souhaitable, possible - et difficile. Que la monarchie soit souhaitable et possible, nous avons tenté de le montrer. Que son instauration soit difficile, nous ne voulons pas le cacher. Précisons cependant que cette difficulté concerne l'engagement personnel, plus que le projet.

La Nouvelle Action Royaliste n'offre pas un dogme, à l'abri duquel il ferait bon faire semblant de penser. Elle ne propose pas à ses militants le confort des bureaucraties partisans et ne peut servir de marche-pied pour une carrière politique ordinaire. Elle ne peut non plus garantir, on s'en sera aperçu, le respect des idées reçues et des conformismes sociaux.

La vocation de la Nouvelle Action Royaliste est tout autre. Elle entend **penser autrement la politique**, ce qui suppose un effort constant de réflexion et le souci du dialogue. Elle veut **inventer une nouvelle façon de «faire» de la politique**, ce qui implique un vif désir de liberté et la volonté de parler vrai. Quelques uns pourront trouver ces exigences trop rudes. D'autres, déjà nombreux, y trouvent des raisons supplémentaires de nous accompagner sur le chemin que nous avons choisi.

Le terme peut paraître lointain. Observons cependant qu'au fil des années notre marche est devenue plus assurée, sur une voie plus clairement tracée. Déjà la Constitution de notre pays est semi-monarchique et il suffirait de peu de choses, techniquement, pour qu'elle le deviennent pleinement. Déjà l'attitude des chefs d'Etat qui se sont succédés depuis 1958 indique soit une préférence pour la monarchie, soit une nostalgie (d'ailleurs critiquable) de ses formes passées, soit encore une affirmation positive de l'unité de décision, de l'indépendance du pouvoir, et un prolongement du projet diplomatique capétien. Déjà, l'attitude des principaux dirigeants politiques, aussi contestable soit-elle parfois, traduit une recherche inconsciente de la légitimité. Déjà, dans le peuple français, beaucoup sont frappés par la réussite de la jeune monarchie espagnole, qui a su restaurer la démocratie...

Le terme n'est donc pas aussi lointain qu'il paraît. Il suffit que les Français ressentent - mais n'y songent-ils pas déjà ? - la nécessité d'un recours véritable, d'un arbitrage vrai, d'une unité respectueuse de toutes les libertés, de toutes les diversités.

Dans notre société en crise, la question monarchique est désormais d'une pleine actualité. La raison d'être de la Nouvelle Action Royaliste est de la poser clairement.

ILS NOUS JUGENT

Laissons, pour terminer, la parole à ceux qui observent la Nouvelle Action Royaliste depuis sa fondation. Intellectuels de toutes tendances, journalistes de toutes opinions, ils ont publié leurs libres jugements dans «Royaliste» à notre demande, ou dans divers journaux quotidiens ou hebdomadaires à la suite des réunions et des conférences de presse de la NAR.

Philippe de SAINT ROBERT (écrivain, journaliste) :

«... votre tâche (demeure) nécessaire et excellente... De ce renouvellement de la perspective (monarchique) traditionnelle, vous êtes les seuls, je crois, à avoir su tirer toutes les conséquences. Or c'est un débat fondamental pour qui veut comprendre quelle politique est aujourd'hui nécessaire à la France». («Royaliste», mai 1981).

Pierre BOUTANG (professeur de philosophie à la Sorbonne) :

«... j'ai préféré, depuis qu'il existe, votre mode d'action à tout autre. Moi aussi, j'ai cru à quelques moments, être royaliste parce que nationaliste, parce qu'il y avait la France. Aujourd'hui je sais qu'il n'y a que le roi qui puisse être tout à fait ce qu'il est **seulement parce qu'il y a la France**. Et, dans un temps où toutes sortes d'idées de la France déchirent ou déshonorent celle dont il y a idée, nous ne croyons pas, **pour nous, et par humilité**, à un nationalisme ni un patriotisme instinctif qui se passeraient de la **personne** du roi.» («Royaliste», mai 1981).

Olivier GERMAIN-THOMAS (écrivain, producteur à France-Culture, ancien directeur de la revue gaulliste «L'Appel») :

«La NAR est, à ma connaissance, le seul groupe politique où l'on puisse aborder l'essentiel, ce qui est à l'origine de la politique et qui donc la domine invisiblement, à savoir : les questions spirituelles (...) J'aime cette ouverture de la NAR, sa capacité de ne rien rejeter *a priori*; j'aime aussi ses contradictions car elles sont fécondes.» («Royaliste», mai 1981).

Marcel JULLIAN (ancien président d'Antenne 2) :

«L'existence même d'un mouvement qui propage cette belle évidence (la monarchie), la périodicité d'un journal qui la répète, représentent, pour moi, un souffle de vérité qui m'aide à vivre. J'ajoute que l'effort particulier de la NAR pour allier les deux notions essentielles : celle du Roi, celle du Peuple, satisfait l'un de mes soucis profonds, qui est de dépouiller les monarchistes du faux nez de caste à privilèges dont on les a affublés.» («Royaliste», juin 1981).

Jean-Luc MARION (professeur de philosophie, animateur de la revue catholique «Communio») :

«Puisque, aujourd'hui, l'ailleurs n'est tenu par personne (...) on peut dire que le véritable ailleurs c'est la NAR. De fait, le nombre de gens qui y sont passés pour y parler sans en faire partie montre bien que c'est un ailleurs véritable. C'est un ailleurs véritable parce que c'est l'insertion dans le champ politique d'une instance qui, finalement, ne relève pas de la politique. C'est pour cela que la NAR attire des idées contradictoires, et c'est pour cela qu'elle les réconcilie : à un certain niveau d'analyse qui n'est pas celui du problème politique mais qui est celui de certaines constantes élémentaires, ces idées cessent d'être contradictoires». («Royaliste», juin 1981).

Léo HAMON (ancien ministre sous la présidence de Georges Pompidou, président d'Initiative républicaine et socialiste) :

«Royaliste» veut épouser le mouvement libérateur des hommes et pense revenir ainsi à une tradition ancienne et fondamentale de la monarchie. Personnellement, je ne crois pas (...) que cette tentative puisse prévaloir sur l'aboutissement institutionnel du cours des événements. Le choix populaire dont toute légitimité découle s'est, je pense, attaché à la République. Mais la réconciliation nationale que poursuivent les hommes de «Royaliste» peut et doit, elle, aboutir. «Royaliste» témoigne pour la possibilité d'une continuité qui ne soit pas sclérose et nostalgie du passé». («Royaliste», juin 1981).

Roger PANNEQUIN (ancien membre du Comité central du Parti communiste) :

«Il y a quelques années, lorsqu'un homme de mon âge entendait parler de «nouvelle action royaliste», il évoquait le passé du royalisme, et plus précisément l'Action française. Et les hommes de ma génération qui ont milité dans ce mouvement ont été très marqués par la droite et l'extrême-droite. Or j'ai rencontré chez vous des hommes qui tout en se réclamant du royalisme, voyaient les choses tout autrement». («Royaliste», juin 1981).

QUELQUES DATES

1971

Fondation de la Nouvelle Action Française (N.A.F.). Le journal, qui porte le même nom, lance à l'automne une «nouvelle enquête sur la monarchie» qui est l'occasion d'un large dialogue.

1972

La N.A.F. fait campagne pour le non au référendum sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

1973

La revue «Nouvelle Ecole» intente un procès contre notre journal, qui marque le point culminant de la campagne des royalistes contre la «Nouvelle Droite» qu'ils avaient commencée dès 1971.

1974

Campagne présidentielle de Bertrand Renouvin. Les royalistes font leur entrée sur la scène politique et affirment leur opposition au nouveau président.

1975

Premier grand rassemblement royaliste à Rueil (Journées Royalistes). Intense travail de réflexion sur la pensée du Prince. Les royalistes mènent une active campagne pour l'intégration des Français musulmans, oubliés de tous.

1976

Les locaux de l'organisation royaliste sont attaqués par un commando d'extrême-droite, puis touchés par un attentat à la bombe et l'imprimerie du journal est détruite par un incendie criminel.

1977

Les royalistes participent en tant que tels à la campagne pour les municipales, leur journal prend le titre de «Royaliste» et augmente considérablement son réseau de diffusion.

1978

Le mouvement abandonne sa référence à l'Action française et devient la «Nouvelle Action Royaliste», la N.A.R. participe à la campagne pour les élections législatives.

1979

Publication des Mémoires du comte de Paris. La N.A.R. participe activement au débat qu'elles suscitent.

1980 : Bertrand Renouvin annonce sa candidature à l'élection présidentielle et la N.A.R. entreprend une campagne à travers tout le pays.

1981 :

Le barrage administratif et politique se révèle d'une efficacité redoutable et Bertrand Renouvin n'obtient pas le nombre de signatures requis. La N.A.R. se prononce, au second tour, en faveur de François Mitterrand.

1982

La N.A.R. consacre d'importants efforts pour développer ses moyens techniques.

1983

La N.A.R. participe aux élections municipales, notamment à Paris, mais aussi dans les grandes villes de province. Son conseil national adopte un «plan de trois ans» dans lequel la N.A.R. inscrit son action jusqu'aux élections législatives.

QUELQUES LIVRES

Voici quelques livres diffusés par la N.A.R. qui vous permettront de mieux situer l'évolution de sa pensée et d'approfondir votre connaissance du royalisme d'aujourd'hui.

Bertrand RENOUVIN

- «Le projet royaliste» (1974), 134 pages - 25 F
- «Le désordre établi» (1975), 220 pages - 35 F
- «La révolution tranquille» (1981), 144 pages - 40 F
- «Ch. Maurras et la question sociale» (1983), 224 p. - 98 F
- «Monarchie et Démocratie» (à paraître fin 84, prix non fixé).

Olivier LESPES

- «Une révolution dans le royalisme, histoire de la NAR» (1984), 150 p. - 68 F

Philippe VIMEUX

- «Le comte de Paris ou la passion du présent», 164 p. - 40 F

Philippe DUPUY DE CLINCHAMPS

- «Le royalisme» (coll. Que-sais-je ?) 128 p. - 21 F

Gérard LECLERC

- «Avec Bernanos», 190 p. - 65 F

Henri, COMTE DE PARIS

- «Programme 1938», 48 p. - 8 F
- «Textes (1934-1948), 64 p. (en réimpression) - 9 F
- «Mémoires d'exil et de combats», 390 p. - 80 F
- «Lettres aux Français», 144 p. - 45 F

Ces livres peuvent être commandés auprès du journal «Royaliste» en joignant le règlement. Ne pas oublier d'ajouter les frais de port : 1 ouvrage : 9,50 - 2 ouvrages : 13,50 - au-delà, 10% du montant.

LE LYS ROUGE

Depuis 1976, le «Lys Rouge» s'est voulu espace de liberté, revue laboratoire, fenêtre ouverte sur des domaines échappant d'ordinaire à nos investigations. Tour à tour débouché de nos cellules de réflexion, support à des réflexions de qualité (sur la légitimité, l'Espagne monarchique), et parfois machine à repêcher les articles et les sujets refusés ailleurs, jouant un rôle politique (relation avec les monarchistes étrangers) ou bien simple moyen d'expression littéraire ... Le «Lys Rouge» ne se définit pas.. Et pourtant il a su conquérir et conserver un public non négligeable qui a suivi toutes ses métamorphoses avec la même indulgence. Pour découvrir ces différentes phases de notre revue, commandez quelques numéros anciens. Il en reste encore pour les numéros suivants :

Numéro 4 : Enquête sur le logement; étude sur l'enseignement; vers une nouvelle politique industrielle. poly. 56 pages : 5 F

Numéro 5 : L'aménagement industriel, économique et touristique du territoire : reconnaissance de l'écologie; Débat sur le nucléaire; Projet de réformes études médicales. poly. 32 pages : 5 F

Numéro 6 : Combat pour la francophonie; le système monétaire européen; la France est royaume, par Luc de Goustine. poly 36 pages : 5 F

Numéro 8 : Dossier Sécurité Sociale - Enquête sur le logement. poly. 40 p.: 5F

Numéro 9-10 : Débat sur la légitimité; le discours légitimiste est nécessairement de synthèse; légitimité et élection présidentielle; le concept de légitimité chez Ph. de Saint Robert; réflexion sur la tradition royale par H. Montaignu; l'orléanisme. brochure de 30 pages : 10 F

Numéro 11 : Débat sur la légitimité (2) : l'Etat légitime; la révolution légitime; le prince et le peuple; textes et documents / Débat sur l'Espagne (1) : texte intégral de la constitution; l'Espagne et la décentralisation; Monarchie espagnole et projet monarchique français. broch. 36 p. : 10 F

Numéro 12 : Débat sur la légitimité (3) : fondement historique de la légitimité gaullienne / Débat sur l'Espagne (2) : Des prérogatives de la Couronne; lecture critique d'un numéro de la revue «Pouvoir». broch. 35 p. : 10 F

Numéro 13 : Un projet culturel pour le bassin de l'Adour - Enquêtes sur les monarchistes étrangers. broch. 32 p. : 10 F

Numéro 14 : Courrier des lecteurs; la NAR et le PPM portugais : une ligne politique pour l'an 2000; reportage sur les journées royalistes en italien; Hegel, Dieu et l'Etat; Etude sur le revenu agricole. poly. 32 p. : 12 F

Numéro 15 : Lettre sur l'avenir du royalisme; débat sur la politique économique du gouvernement; Royalistes et républicains à Lyon dans les années 1830 poly. 34 p. : 12 F

Numéro 18 : La bataille du bi-centenaire de la révolution; «Charles Maurras et la question sociale» devant la presse; «Charles Maurras et le socialisme» (bonnes feuilles); Nouvelles du royalisme à travers le monde; La nouvelle citoyenneté (1) poly. 40 p. : 12F

Numéro 19 : Livre de presse des Girault de Coursac; Monarchisme international; «La Nouvelle Henriade» (poésie de B. Dumas de Mascarel); La nouvelle citoyenneté (2) poly. 30 p. : 12 F

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Editorial : page II de couverture - Avertissement : page 1 - Le Projet royaliste : page 7 - Présence de la Monarchie : page 19 -Des royalistes aujourd'hui : qui sont-ils ? : page 22 - Quelques dates : page 29 - Le Lys Rouge : page III de couverture .